

Compte rendu Assemblée générale
Association de l'école élémentaire d'Epannes
(réunie le mercredi 14 octobre 2020 à 9H dans les locaux de l'école)

Présents

Enseignants : Mmes CHARLES Guylaine, BOUSSEAU Elise, MANSICOT Amélie, LIEGEOIS Françoise et M. DIEUMEGARD Raphaël.

En raison de la crise sanitaire, nous avons préféré annuler l'Assemblée Générale pour éviter le rassemblement d'un trop grand nombre de personnes dans un espace clos.

Mme LIEGEOIS Françoise, présidente, ouvre la séance en présence de l'ensemble de l'équipe enseignante.

Une présentation rapide de l'association et de son rôle est exposée.

Un rappel est fait sur le caractère obligatoire de l'association dans une école pour pouvoir financer les dépenses en lien avec les projets sportifs et culturels ainsi que l'assurance multirisque établissement. En effet, l'école n'a pas le statut d'établissement public, elle ne peut donc pas avoir de budget propre.

La coopérative scolaire finance les adhésions USEP, certaines interventions au sein de l'école, les billets d'entrée pour les spectacles, le cinéma, le matériel nécessaire à la confection de travaux d'élèves (Noël, fêtes, projets particuliers)...

L'argent de la coopérative vient essentiellement des adhésions des familles en début d'année, de certaines actions comme la vente de photographies, de la subvention de la Mairie pour le paiement des factures transport (kayak, piscine, visite collègue...).

Cet argent est ensuite réparti sur l'ensemble des classes pour le paiement des actions/projets de l'année.

Rapport d'activités 2019-2020 :

- **USEP** : Toutes les classes de l'école se sont inscrites aux activités USEP organisées par le comité de circonscription Niort Ouest et le comité départemental USEP. Malheureusement, avec le confinement, un certain nombre d'entre elles ont été annulées. L'adhésion à l'USEP est payée par la coopérative et a coûté 721, 60 € pour l'année 2019/2020.

- Rencontres sportives pour le cycle 1 : Gymnastique et rencontre sur Epannes avec d'autres classes (St Georges de Rex et Amuré). Le printemps des maternelles a été annulé.

- Rencontres sportives pour le cycle 2 : Le p'tit tour USEP, et la rencontre gymnastique ont été annulés. Le matériel emprunté n'a pas pu être utilisé.

- Rencontres sportives pour le cycle 3 : Un cycle handball CE et CM a été mené en octobre et novembre. Les sorties cyclisme, kayak et handisport ont été annulées. Les sorties sécurité routière et orientation ont été également annulées pour les CM.

- Emprunt par le biais de l'USEP de matériel de sport (athlétisme, sports collectifs, sarbacanes...).

➤ **Lire et faire lire :**

Dans le cadre de la réforme et des nouveaux rythmes à l'école, l'action a été reconduite à la rentrée 2019 sur le temps scolaire. Le projet est coordonné par les enseignants. Il a concerné les élèves de maternelle, de CP, CE et CM grâce aux trois personnes bénévoles. Mais il a été arrêté rapidement à cause de la crise sanitaire.

- **Ecole et cinéma :** Les CM1/CM2 ont participé au projet et ont vu deux films (au lieu de trois) à la salle de St Hilaire la Palud (les entrées ont été payées par la coopérative scolaire, et le transport jusqu'à St Hilaire La Palud par l'APE).
- **Spectacles :** 2 classes ont bénéficié d'un spectacle au CAC au cours de l'année. Les maternelles et CP ont également vu des court- métrages sur le loup.
- **Visite de la ferme de St Pompain** pour les maternelles et CP. Les entrées ont été payées par la coopérative scolaire. Le transport a été financé par l'APE.
- **Piscine et kayak :** Les transports sont payés par la coopérative scolaire grâce à la subvention de la Mairie en début d'année de 1 600€. En accord avec M. Exposito, cette somme ne sera désormais plus versée sur le compte de la coopérative, la Mairie paiera directement les factures en lien avec les sorties obligatoires (piscine, kayak, visite collège).
- **Petit-déjeuner école :** Dans le cadre d'un projet sur l'équilibre alimentaire, un petit déjeuner a été offert à tous les enfants, financé par la Coopérative scolaire. C'est une association de Saintes qui a pour but d'informer, d'éduquer et de former qui est venue. Nous avons travaillé par ce biais sur l'équilibre alimentaire, l'importance du petit déjeuner, le tri des déchets et pour les CM un travail plus approfondi a été fait sur la lecture des étiquettes lorsqu'on achète un produit.
- **Achats de petit matériel**, livres, abonnements... en fonction des projets.
- **Projets EDD (Développement Durable) :** le projet en lien avec le parc du marais devait être financé d'une part par l'APE et la Coopérative à hauteur de 2005 €, d'autre part par la subvention de 1 800€ du parc du Marais Poitevin.

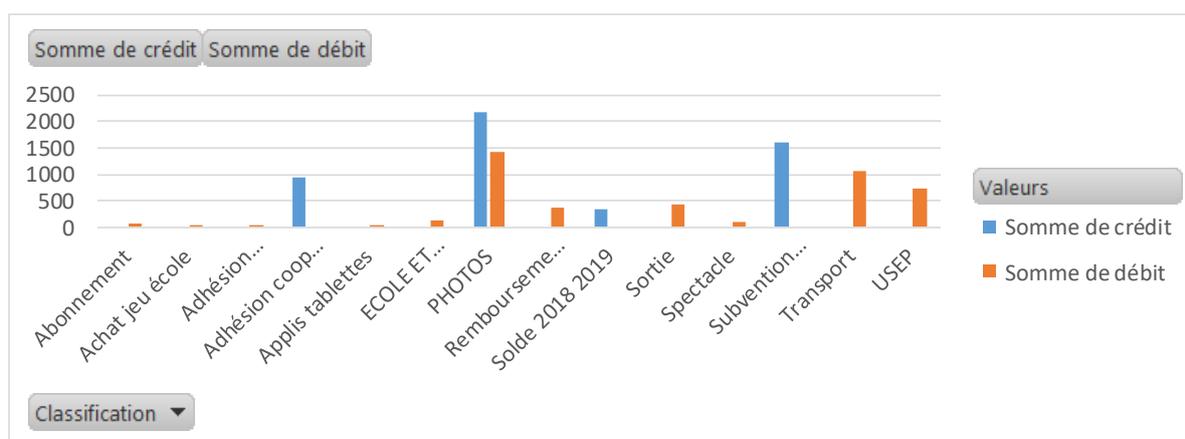
Quelques interventions ont été menées par les membres du RENET (réseau d'acteurs en éducation à l'environnement). La plupart des sorties et interventions ont été annulées à cause de la crise sanitaire.

Rapport financier 2019-2020 :

A préciser : les enseignants sont souvent amenés à faire l'avance de certains frais pour leur classe : pharmacie, ballons, goûters, jeux, piles, plantations... C'est ce qui se retrouve sous la ligne « remboursements collègues » dans le bilan financier.

Synthèse 2019 - 2020 de la coopérative scolaire Epannes			
	Débits	Crédits	Commentaire
Abonnement	56,00		
Achat jeu école	12,00		
Adhésion bibliothèque	35,00		
Adhésion coop Parents		951,00	
Applis tablettes	25,00		
ECOLE ET CINEMA	127,50		
PHOTOS	1 426,84	2 188,70	
Remboursement collègues	363,69		
Solde 2018 2019		330,73	
Sortie	435,00		
Spectacle	108,00		
Subvention Mairie		1 600,00	
Transport	1 075,00		
USEP	721,60		
Total général	4 385,63	5 070,43	

Solde = **684,80**



Le solde de trésorerie est de 684,80 € sur le compte chèque et de 3 129,61€ sur le compte livret.

Le bureau de l'association d'école a décidé de ne pas modifier le montant de l'adhésion **2020/2021:**

15 € par enfant pour l'année scolaire,

28€ pour 2 enfants,

40€ pour 3 enfants.

Pour obtenir une plus grande participation financière, le bureau expliquera de façon précise, le rôle de l'association par un mot aux familles distribué début novembre.

Nous rappelons une nouvelle fois que cette adhésion n'est en rien obligatoire mais sans elle, nous ne pourrions pas assurer toutes les activités.

Les rapports présentés (activités et financiers) sont soumis au vote de l'assemblée générale qui les adopte à l'unanimité.

Les projets de l'année 2020/2021 (financés totalement ou en partie par la coopérative scolaire, en lien avec l'USEP)

La classe des CM reste affiliée à l'USEP. Les autres classes ne le seront pas. En effet, les autres enseignants souhaitent attendre la sortie de la crise sanitaire.

Séances de piscine pour les CP, CE1.

Cycle Kayak reconduit pour les CM1 et CM2.

Des spectacles ont été demandés au CAC pour les 4 classes.

Lire et faire lire : le projet est arrêté pour le moment. Les bénévoles attendent janvier avant de se prononcer sur un éventuel renouvellement.

Label JO 2024 en cours pour l'école.

Projet cyclisme et sécurité routière pour les CM.

Election du bureau :

Mme LIEGEOIS se représente en tant que présidente. M. Dieumegard reste trésorier.

La proposition pour l'année 2020-2021 est donc la suivante :

Présidente : Mme LIEGEOIS Françoise (enseignante)

Trésorier : M. DIEUMEGARD (enseignant)

Secrétaire : Mme CHARLES Guylaine (enseignante)

Cette proposition est validée à l'unanimité par l'assemblée générale.

En l'absence de questions diverses et puisque l'ordre du jour est épuisé, la présidente lève la séance à 10H30.

La présidente

La secrétaire de séance

Le trésorier

Mme LIEGEOIS

Mme CHARLES

M. DIEUMEGARD